

# LE PETIT JOURNAL

S A I N T - J E A N N A I S

B U L L E T I N M U N I C I P A L N ° 1 • H I V E R 2 0 1 5



## 11 novembre : L'Arbre de la Liberté a été replanté !



**DOSSIER**  
**Les rythmes  
scolaires**



**PATRIMOINE**  
**La  
Colombinière**



**ZOOM SUR...**  
**Les 25 ans du  
club de karaté**

VILLAGE DE  
**S A I N T J E A N**  
DE MOIRANS

Edito .....	03
Dossier : <b>Les nouveaux rythmes scolaires</b> .....	04
Actualité : <b>Plantation de l'Arbre de la Liberté</b> .....	07
Communication : <b>Un nouveau logo pour le village</b> .....	08
Vie économique : <b>La boulangerie La Chouquette</b> .....	09
<b>Le marché à Saint-Jean</b> .....	09
Environnement : <b>Beaucoup de projets pour améliorer le quotidien de tous !</b> .....	10
Intercommunalité : <b>En direct du Pays Voironnais</b> .....	11
Conseil Municipal : <b>Composition du Conseil Municipal</b> .....	12
<b>Composition des Commissions municipales</b> .....	12
Portraits croisés : <b>Questionnaire commun</b> .....	14
Zoom sur... : <b>Le Karaté-Club a 25 ans</b> .....	15
Patrimoine : <b>La Colombinière, sauvée de la destruction</b> <b>par ses propriétaires actuels</b> .....	16
Vie démocratique : <b>Le Conseil de Village, c'est parti !</b> .....	18
Expression politique .....	19
Associations, fêtes et animations .....	20

## Nouvelle année, nouvelle publication !

Nous sommes heureux de remettre entre vos mains le premier numéro du "Petit Journal Saint-Jeannais".

Son nom a été choisi par un collectif de saint-jeannais, après les multiples propositions que vous nous aviez faites. C'est finalement la suggestion du jeune **Axel Berger** qui a été retenue.



Préparé par la Commission communication, il paraîtra chaque année en janvier, mai et octobre. Il vient compléter le journal mensuel de la commune "**vivre ensemble**" qui vous informe de ce qu'il va se passer sur Saint-Jean et de ce qui se décide en Conseil Municipal.

Le "Petit Journal Saint-Jeannais" a d'autres objectifs :

- Vous faire connaître notre village dans tous ses aspects : éléments de notre patrimoine, flash sur un professionnel, portraits d'élus, d'agents ou d'habitants, zoom sur une association...
- Vous informer sur la vie municipale et le travail de vos élus,
- Vous proposer un dossier complet sur un thème essentiel,
- Laisser une tribune libre aux groupes qui composent le Conseil Municipal et au Conseil de Village,
- Revenir sur les événements forts de la vie du village.

Nous vous souhaitons une lecture agréable.

N'hésitez pas à contacter la Commission communication ([com.communication@st-jean-de-moirans.fr](mailto:com.communication@st-jean-de-moirans.fr)) pour nous faire part de vos remarques et de vos propositions sur les thèmes que vous souhaiteriez voir aborder.

**Bulletin d'informations municipal** édité par la Mairie de Saint-Jean-de-Moirans

Directeur de la publication : **Laurence Béthune** - Conception, rédaction : **Commission communication** - Crédit photos : **Mairie, Commission communication, X**  
Impression : **Imprimerie des Eaux Claires** - Tirage : **1650 exemplaires** - Imprimé sur papier 100 % recyclé







**C**'est avec beaucoup de plaisir mais aussi d'émotion que je préface ce premier numéro d'une longue série du "Petit Journal Saint-Jeannais".

Cela fait maintenant 10 mois que nous sommes élus, et un certain nombre de projets annoncés pendant la campagne municipale se sont déjà transformés en actions concrètes.

La démocratie participative, qui était une volonté forte, est dorénavant mise en place depuis septembre par la création du Conseil de Village et l'ouverture de comités consultatifs permettant à ceux d'entre vous qui le souhaitent de travailler, aux côtés des élus, sur des sujets qui les intéressent. Des réunions de concertation avec les acteurs associatifs, commerciaux, professionnels de santé ont été organisées. Les échanges ont été fructueux et serviront sans aucun doute à répondre aux attentes de tous dans le cadre d'une réflexion générale sur l'aménagement de notre village.

C'est aussi dans le souci d'équilibre entre le centre village et les autres quartiers, que nous avons souhaité rencontrer, en présence des bailleurs sociaux, les habitants des Cordeliers et de la Patinière. Ce dialogue renoué entre habitants, bailleurs sociaux et élus permet de travailler ensemble à la construction de réponses appropriées aux questions soulevées.

Des permanences des élus ont été instituées dès le début de notre mandat afin de favoriser la proximité avec vous. C'est d'ailleurs plusieurs dizaines de saint-jeannais que nous avons déjà rencontrés. Les dates des permanences de chaque mois sont dorénavant précisées dans le **vivre ensemble**.

Loin de toute polémique nationale, la réforme des rythmes scolaires a été elle aussi appliquée dès septembre à l'école publique. L'aménagement de la semaine de classe a ainsi été modifié, de manière à mieux prendre en compte les rythmes biologiques des enfants, et assurer l'accès de tous aux domaines de la culture, de l'art et du sport notamment. Le constat fait après un trimestre de fonctionnement est plutôt encourageant !

Notre présence constante dans les différentes instances de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais nous permet de faire entendre la voix des saint-jeannais. Plutôt que la représentation formelle, nous avons opté pour le travail constructif au niveau intercommunal. Cette manière de travailler se révèle d'ailleurs efficace, puisqu'après quelques mois seulement de mandat, nous avons eu la satisfaction de pouvoir obtenir l'ouverture d'une ligne de transport à la demande, qui dessert notre commune.

La révision du PLU est lancée depuis mi-octobre, et validée par délibération du Conseil Municipal en date du 18 novembre dernier. Il n'est pas question de tout modifier, mais de retravailler certains points, indispensables à la maîtrise de l'urbanisation pour un développement harmonieux de notre village.

C'est d'ailleurs dans ce cadre que nous nous sommes attelés, dès notre arrivée aux responsabilités, à la réalisation du projet de reconstruction du pont sur la Morge à la Patinière, depuis longtemps dégradé.

Mais, depuis avril 2014, notre attention a surtout été appelée sur l'état des bâtiments communaux, dont certains manquent cruellement d'entretien régulier. Il était indispensable d'engager les travaux nécessaires afin d'assurer la sécurité des usagers, notamment au Centre socio-culturel. Cette remise en état s'accompagne de travaux d'accessibilité, afin d'apporter un début de réponse aux obligations nationales, sujet qui n'avait pas été pris réellement en compte jusqu'à présent.

Vous le voyez, nous travaillons et notre motivation reste entière !

J'espère que vous prendrez autant de plaisir à découvrir et lire ce magazine que nous en avons pris à le construire !

Avec mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année,

**Laurence Béthune, Maire**





# Les nouveaux rythmes scolaires

*Depuis la rentrée, la commune a mis en place les nouveaux rythmes scolaires dans l'école Vendémiaire, qui accueille 104 enfants en maternelle et 164 enfants en élémentaire.*

*Revenons sur cette réforme, avec Patricia Rouveyre, deuxième adjointe chargée de l'Enfance et de l'Éducation.*



## Quels sont les objectifs de cette réforme ?

Cette réforme a été mise en place pour améliorer la réussite scolaire par une meilleure prise en compte des rythmes d'apprentissage des enfants (répartition du temps scolaire sur 4 jours ½) et favoriser l'égalité de tous les élèves dans les activités culturelles, artistiques et sportives.

### Quels ont été les choix de la municipalité dans la mise en œuvre de la réforme ?

La commune de St-Jean a fait le choix d'une régularité du temps scolaire : outre le mercredi matin, chaque journée de classe se termine à 15 h 45 et laisse la place aux activités périscolaires.

Nous avons aussi décidé de ne pas ouvrir dès la rentrée les ateliers aux petites sections de maternelle mais de les reporter à la deuxième période (c'est-à-dire après les vacances de Noël), afin de faciliter leur adaptation à l'école.

### Le temps d'accueil des enfants a-t-il été maintenu ?

Il a même été élargi, puisque les enfants sont accueillis, en dehors du temps scolaire, de 7 h 30 à 8 h 20, de 11 h 30 à 13 h 20 (jusqu'à 12 h 30 le mercredi) et de 15 h 45 à 18 h 30 (sauf le mercredi), afin de faciliter l'organisation des parents qui travaillent.

### Qui encadre les enfants ?

Nous avons voulu un encadrement de qualité, qui a pu être assuré avec 1 encadrant diplômé pour 14 enfants en élémentaire et 1 pour 10 en maternelle.

Nous avons fait choix de maintenir les quatre postes d'ATSEM pour garantir une continuité et adoucir la transition pour les enfants de l'école maternelle qui gardent ainsi leur référent.



### Comment avez-vous organisé ces activités ?

La durée des activités diffère selon la nature de celles-ci auxquelles elle s'adapte. Elles durent d'1 h à 1 h 30 et sont organisées par cycles de vacances à vacances.

### Quel est le coût pour les parents ?

La nouvelle municipalité a fait le choix d'augmenter le nombre de tranches de quotient familial, ce qui permet une participation très raisonnable des familles, qui s'échelonne de 0,10 à 0,80 € par séance.

Cette participation ne couvre qu'une faible partie du coût assumé par la commune. Mais nous avons choisi de faire un effort en mobilisant une partie importante de notre budget, afin de proposer des activités de qualité à nos enfants.



### Les enfants se sont-ils inscrits à ces activités et que font-ils ?

Entre 135 et 159 enfants d'élémentaire (sur 164 enfants inscrits à l'école) participent, selon les jours, aux activités proposées (Atelier temps libre compris).

Chez les maternelles, 50 élèves de moyenne et grande sections y participent.

Pour la première période, les élèves de l'école élémentaire ont pu découvrir chaque soir une activité différente parmi 4 ou 5 proposées ; ce sont donc au total 15 activités qui ont été organisées : multisports, course d'orientation, pétanque, s'amuser en anglais, atelier bois, art de la peinture, art créatif médiéval, autour du livre, jeux de sociétés, jeux traditionnels, jeux de constructions, manga, musique assistée par ordinateur, atelier science, études dirigées. Et j'en oublie sans doute !

D'autres activités sont introduites pour la deuxième période : karaté, hip-pop et volley-ball.

En maternelle, les enfants peuvent choisir chaque jour leur activité, parmi les jeux traditionnels, le bricolage, l'éveil gymnique, les jeux sportifs, contes et légendes, l'éveil théâtral et détente.

### Quel bilan pouvez-vous déjà tirer après quatre mois ?

Après une première semaine d'adaptation, les élèves ont pris leurs repères et gagné en autonomie. Une exposition des créations des enfants a témoigné de l'intérêt et du plaisir qu'ils ont ressentis lors de ces moments partagés.

D'ores et déjà, cette première étape est très encourageante grâce à la mobilisation de tous les acteurs :

- les intervenants qui ont proposé des activités construites,
- les enseignants qui ont accompagné cette réforme,
- les parents d'élèves, dont le rôle éducatif est primordial, en veillant à une bonne répartition des activités dans la semaine,
- le personnel communal qui a su s'adapter à cette nouvelle organisation.

Et bien sûr la mairie, qui a su proposer des activités variées et de qualité, qui s'est assurée des compétences des intervenants, qui a veillé à la sécurité des enfants et qui a privilégié, par ses choix budgétaires, son rôle éducatif.

C'est donc un bilan pour le moment satisfaisant. Un sondage réalisé auprès des familles est en cours de réalisation, dont les résultats vous seront communiqués dans un prochain **viure ensemble**. Ils nous permettront d'améliorer notre organisation, en fonction, toujours, des demandes des saint-jeannais.

## Ce qu'ils pensent des rythmes scolaires

“ Nous nous occupons des tout-petits. Ils paraissent plus fatigués avec la réforme, parce qu'ils ne peuvent plus dormir le mercredi matin et parce que, parfois, on doit les réveiller pour qu'ils aillent en atelier. Mais les enfants sont contents. Pour nous, le travail est bien plus intéressant puisque nous passons plus de temps avec les enfants. Le ménage est fait plus tard. Nous sommes plus présentes auprès des parents également. ”

**Irène et Marcelle, ATSEM**

“ Dans l'ensemble, c'est une bonne réussite. Les enfants restent même quand les parents ne travaillent pas. Les activités plaisent aux enfants, surtout le multisport. Il n'y a eu aucune répercussion négative sur les effectifs des associations. ”

**Ludovic, le coordonnateur**

“ Les enfants sont plus fatigués que l'année dernière. Mais les activités sont super. La réforme a été très bien gérée par la commune, alors qu'ailleurs c'est souvent la cata (plus cher, ou alors il n'y a quasiment pas d'activités). Les enfants en redemandent ! ”

**Sylvie et Dominique, mamans**

“ Nous sommes très contentes. Nous ne voulons pas que ça change. ”

**Lucile, Axelle, Lina et Mathilde, élèves**

“ Ma fille est très contente, les activités sont géniales. Ça ouvre d'autres perspectives aux enfants. Tout est géré en plus par l'informatique, ce qui est simple et pratique. Il serait bien de mettre en place un atelier couture, tricot. Je pourrai même aider ! ”

**Hanh, maman**

“ Si je pouvais, je viendrais chercher mon enfant de 5 ans plus tôt. Je trouve qu'en maternelle, les activités ne sont pas très intéressantes. Elles sont mieux en primaire. ”

**Un papa**



Quelques enfants de maternelle en compagnie des quatre ATSEM. De gauche à droite : Marcelle, Irène, Pauline et Isabelle.

## Une journée à l'école...

### ... maternelle

#### Lundi, mardi, jeudi et vendredi

<b>Garderie</b> De 7 h 30 à 8 h 20	<b>Enseignement</b> De 8 h 20 à 11 h 30	<b>Pause midi</b> De 11 h 30 à 13 h 20	<b>Enseignement</b> De 13 h 20 à 15 h 45	<b>Pause</b> De 15 h 45 à 16 h 15	<b>Atelier</b> De 16 h 15 à 17 h	<b>Atelier temps libre à départ échelonné</b> Jusqu'à 18 h 30
---------------------------------------	--	---	---	--------------------------------------	-------------------------------------	--

#### Mercredi

<b>Garderie</b> De 7 h 30 à 8 h 20	<b>Enseignement</b> De 8 h 20 à 11 h 30	<b>Atelier temps libre à départ échelonné</b> Jusqu'à 12 h 30
---------------------------------------	--	--

### ... élémentaire

#### Lundi, mardi, jeudi et vendredi

<b>Garderie</b> De 7 h 30 à 8 h 20	<b>Enseignement</b> De 8 h 20 à 11 h 30	<b>Pause midi</b> De 11 h 30 à 13 h 20	<b>Enseignement</b> De 13 h 20 à 15 h 45	<b>Pause</b> De 15 h 45 à 16 h	<b>Atelier</b> De 16 h à 17 h ou De 16 h à 17 h 30	<b>Atelier temps libre à départ échelonné</b> Jusqu'à 18 h 30
---------------------------------------	--	---	---	-----------------------------------	--	--

#### Mercredi

<b>Garderie</b> De 7 h 30 à 8 h 20	<b>Enseignement</b> De 8 h 20 à 11 h 30	<b>Atelier temps libre à départ échelonné</b> Jusqu'à 12 h 30
---------------------------------------	--	--

# Plantation de l'Arbre de la Liberté

*Replanter l'Arbre de la Liberté nous tenait à cœur. Un tel arbre avait été planté sur notre commune en 1989, mais il a été arraché lors des travaux de la place. Le 11 novembre 2014, c'est donc en présence des élus et de nombreux villageois qu'a été planté un tilleul, en remplacement d'un arbre mort. Après que chacun ait glissé un petit mot dans une bouteille enfouie au pied de l'arbre, les pelles sont passées de mains en mains, pour que petits et grands participent à la mise en place. Après le discours de Madame le Maire, dont vous trouverez le texte ci-après, c'est en musique qu'une ronde s'est formée autour du symbole de notre liberté.*

**P**lanter un arbre était un usage dans beaucoup de sociétés anciennes. La fonction symbolique de l'arbre est d'ailleurs dans notre imaginaire collectif :

- l'olivier, symbole de paix qui nous vient des traditions grecques,
- le chêne, symbole de justice, sous lequel Saint Louis, roi de France, exerçait son autorité judiciaire, sont sans doute les deux exemples les plus connus.

Mais je voudrais rappeler qu'au temps de la révolution française, ce symbolisme de la plantation d'un arbre, s'il était l'œuvre de la bourgeoisie soucieuse de rallier les partisans d'un ordre nouveau, c'était aussi et j'oserais dire, surtout, une tradition populaire. On plantait un arbre commémoratif pour célébrer un événement important.

Je pense particulièrement à ceux d'entre vous qui ont connu la plantation de l'arbre en 1989 à l'occasion du bicentenaire de la révolution française. Je n'habitais pas Saint-Jean à l'époque, mais j'en ai entendu plusieurs fois parler, et toujours avec beaucoup d'émotion, de la part de ceux qui ont bien voulu me faire partager leur souvenir de ce moment.

Beaucoup d'émotion car c'est une belle valeur que nous honorons par ce geste symbolique : la liberté, synonyme de l'abolition des privilèges à l'époque de la révolution. Si nous avons retenu ce mot de liberté que nous avons inscrit au fronton de la République, il faut rappeler que cette liberté, au sens politique et citoyen, est fondée sur le principe de laïcité que les intellectuels du siècle des lumières ont permis de faire émerger.

Aussi, cet Arbre de la Liberté est une belle opportunité pour rappeler l'importance des liens intimes qui relient la liberté politique à la laïcité. A côté de notre mairie, nous avons une "ancienne école", une "école laïque de filles", ainsi qu'il était gravé dans sa pierre, qui rappelait elle aussi ces liens réciproques entre liberté et laïcité. C'est pourquoi j'en regrette personnellement la disparition et je crois que nous sommes nombreux dans ce cas. C'est une des raisons qui nous ont conduits à replanter cet arbre symbolique.

Planter cet Arbre de la Liberté

- C'est bien évidemment un acte symbolique, visant à rappeler que, face à la montée de tous les communautarismes qui mettent en danger notre pacte républicain, il faut mobiliser le principe de laïcité comme fondement du vivre ensemble ;
- C'est aussi affirmer avec force que la laïcité est le plus sûr garant de la cohésion sociale, puisqu'elle permet à tous les citoyens, quelles que soient leurs orientations politiques ou religieuses, d'être reconnus comme tels dans un espace public commun ;
- C'est également un message aux générations futures. C'est le sens des mots que je vous invite à glisser dans la bouteille que nous placerons au pied de cet arbre.

Si l'arbre est symbolique en lui-même, le geste de la plantation est aussi un beau symbole. C'est le début d'un processus, l'espoir de la croissance. Nous ne pouvons pas nous contenter de planter, il faut soigner, entretenir, rester vigilant après la plantation. Replanter cet Arbre de la Liberté à l'occasion de la commémoration d'un armistice, c'est aussi rappeler que nos anciens se sont parfois sacrifiés pour cette liberté. Alors si nous voulons garder cette précieuse liberté, rappelons cette citation de Périclès, orateur et homme d'état, qui favorisa la démocratie athénienne : "Il n'est point de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage".

**Laurence Bethune, Maire**





# Un nouveau logo pour le village

*Quelques mois après son élection, la nouvelle équipe municipale a présenté le nouveau logo de la commune lors du Conseil Municipal du 8 juillet.*

**C**omme vous avez déjà pu le voir sur le **viure ensemble**, le nouveau logo est en rupture avec l'ancien, et n'a pas manqué de susciter des remarques et commentaires, positifs et négatifs, ce qui est bien normal.

Il convient aujourd'hui de revenir sur le pourquoi de ce choix, et d'abord de s'interroger : pourquoi un logo, et surtout pourquoi un nouveau ?

Le logo, c'est l'image de la commune. L'image qu'elle veut donner d'elle-même à l'extérieur, c'est la première chose que l'on voit sur les courriers officiels par exemple, mais aussi sur les véhicules (le changement est programmé pour cette année). C'est aussi l'image qu'elle veut mettre en avant pour son devenir, un devenir qui fait le lien entre passé, présent et futur. Alors en quoi ce nouveau logo répond-il, selon nous, à ces exigences ?

Le Saint-Jean que nous voulons est un village tourné vers l'avenir, mais un avenir respectueux du passé et des spécificités de notre village. C'est aussi un village qui doit affirmer son existence, au contact de communes plus peuplées et dynamiques.

Un passé tout d'abord, riche, même si notre patrimoine n'est pas réellement mis en valeur. L'ancien logo rappelait l'importance des cerises pour Saint-Jean, que l'on retrouve dans la "Fête du Pain et de la Cerise" ; le nouveau remonte

à ce qui a donné naissance à Saint-Jean : la présence de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, attesté au début du 12<sup>e</sup> siècle, et celle, plus ancienne, d'un établissement des Templiers (un article plus précis sur ces édifices paraîtra dans un Petit Journal Saint-Jeannais à venir).

Ce rappel d'un passé plus ancien s'inscrit dans la démarche patrimoniale du Pays Voironnais. Celui-ci entend ainsi mettre en avant une histoire trop souvent sous-estimée dans le Dauphiné. Notre commune doit prendre toute sa place dans ce processus.

Un avenir qui respecte les spécificités ensuite : celles d'un village, au territoire essentiellement rural, dans lequel l'agriculture, et au-delà la nature, doivent avoir toute leur place mais dont les habitants ont un mode de vie essentiellement urbain.

Enfin, un village qui affirme sa différence, un village qui gagne en visibilité par rapport aux autres communes, un village dont on remarque le dynamisme, la volonté de modernité, tout en gardant son attachement à ses racines.

Il fallait donc que le logo résume tout cela : une alliance d'urbain et de rural, de classique et de moderne, d'une riche histoire et d'un avenir en construction ; le dynamisme d'une commune qui a toute sa place dans une Communauté d'Agglomérations qui s'affirme, place que nous entendons défendre.

*"Village" : affirmation d'une spécificité que nous entendons conserver et mettre en valeur.*

*Une couleur, bordeaux, qui, sans être agressive, tranche avec celles des logos des communes voisines (majoritairement en bleu et vert) et donne de la visibilité.*

*Le nom mis en avant, par la couleur et la taille des caractères : une affirmation de l'identité.*

VILLAGE DE  
**SAIN T** **J** **JEAN**  
DE MOIRANS

*Une typographie classique pour mettre en avant l'aspect institutionnel et les valeurs de terroir, mais au traitement modernisé par des lettres redessinées.*

*La fusion de la dernière lettre de "Saint" avec la première lettre de "Jean" crée une spécificité graphique au logo et lui apporte de la verticalité. Les élus ont vu, dans cette double lettre, une référence historique au "T" des Templiers et à l'histoire de la commune.*



# La boulangerie La Chouquette

*Incontournable à Saint-Jean, la boulangerie inaugure la liste de portraits des professionnels qui travaillent sur notre commune. Que ce soit par ses chouquettes, ses pavlovas, ses pizzas et autres, elle est présente sur tous les événements de la commune.*

**C**e commerce participe activement à la vie du centre village par le va et vient incessant des différents clients qui viennent y quérir pains, pâtisseries, viennoiseries ou encore l'un des nombreux sandwiches ou tartes salées proposés pour la pause-déjeuner.

C'est avec beaucoup de passion que ce commerce est animé par Alain Carra (boulangier-pâtissier) et son épouse Nadia (responsable vente/pâtissière), tous deux natifs de Saint-Jean-de-Moirans et dont le nom a marqué un peu l'histoire de notre commune puisque le grand-père de M. Carra (Clovis Carra) était garde champêtre ici même dans les années 30.

Bien que leur aventure ait débuté sur Grenoble il y a bientôt 20 ans, ce n'est qu'en 2010 qu'ils ont eu l'opportunité de venir travailler dans le village qui les a vu grandir.

Depuis, pour le plus grand plaisir de nos papilles, et dans le souci de satisfaire au mieux leur clientèle, ils nous proposent divers pains rustiques mais aussi différents pains gourmands qui varient en fonction de la saison (pain

provençal, pain à la courge, pain d'épices ...). On y trouve aussi différentes pâtisseries dont leurs deux spécialités que sont la Pavlova et bien entendu les chouquettes.

Très investis dans la vie de la commune auprès des différentes associations, ils n'hésitent pas également à donner de leur temps que ce soit au travers d'animations cuisine (pains, meringues, chouquettes ...) pour les plus petits, en lien avec le Relais d'Assistants Maternelles de l'AIPE, ou bien pour transmettre leur passion en faisant découvrir le fonctionnement de la boulangerie/pâtisserie lors d'animations avec l'école Vendémiaire.



Clovis Carra, garde champêtre à Saint-Jean

*Ouvert du mardi au vendredi de 6 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h .  
Le samedi de 6 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h .  
Le dimanche de 6 h à 12 h 30.  
Tél : 04 76 35 40 79*

## Le marché à Saint-Jean

**C**ertains d'entre vous se sont étonnés de la décision des élus (délibération du 16 septembre 2014) de mettre en place une redevance d'occupation du domaine public pour les commerçants ambulants.

Il s'agit simplement d'appliquer la loi, qui indique que "toute utilisation privative du domaine public doit être soumise à redevance".

Il s'agit aussi d'assurer l'équité entre tous les commerçants ambulants. Ceux-ci ont été associés à la réflexion sur la mise en place de cette redevance, et une attention particulière a été portée aux tarifs proposés (0,20 € par mètre linéaire), de manière à ce qu'ils ne soient pas supérieurs aux "dons" faits au CCAS de la commune, "dons" auxquels certains d'entre eux étaient soumis, sans critère objectif.

Cette redevance étant soumise à des contraintes d'accueil des commerçants, des travaux sont prévus pour permettre une meilleure installation de leur étal.



*Le mardi et le vendredi matin de 8 h à 12 h, Place du Champ de Mars  
Vente de fruits & légumes, viandes & charcuteries, poulets rôtis, plats niçois...*

# Beaucoup de projets pour améliorer le quotidien de tous !

*La Commission "Environnement, Agriculture et Agenda 21" travaille sur des projets à court, moyen et long terme. Retour sur ce qui a été fait et sur les projets déjà lancés.*

## ■ Journée de l'Environnement 2014

Pour cette manifestation, nous avons innové en organisant une visite dans le parc privé de la Colombinière (nous remercions Mme et M. Ranninger, les propriétaires) sur le thème de la reconnaissance et de la gestion des arbres de parc. Une exposition animée par l'association du "Pic Vert" sur le thème du recyclage des déchets était également proposée sur la place du village.



## ■ Charte de l'Environnement

La Commission, après en avoir discuté, a demandé au Conseil Municipal d'adopter, par un vote solennel, la Charte de l'Environnement éditée par l'Association des Maires de France (consultable sur le site internet de la mairie).

Cette charte nous engage à tout faire pour améliorer nos pratiques de gestion des espaces verts communaux, le traitement de nos déchets et rendre les bâtiments moins énergivores.

Il s'agira aussi de sensibiliser les saint-jeannais à des pratiques adaptées à l'entretien de leurs jardins et potagers, meilleures pour leur santé et celle de nos paysages.

## ■ Arbre de la Liberté

Nous avons replanté l'Arbre de la Liberté, le 11 novembre 2014 (voir page 7 de cette édition).

## ■ Projets à venir

La Commission environnement, élargie en comité consultatif installé le 16 octobre dernier, a travaillé sur les projets qu'elle souhaite mettre en œuvre. Des projets à concrétiser sur la durée du mandat et d'autres à réaliser dès 2015 et à renouveler tous les ans.

### Les projets en 2015

- Semaine de l'environnement, organisée en lien avec les écoles, les associations et les saint-jeannais.
- Création d'une mare pédagogique.

### Les projets long terme

• Il est de la responsabilité des communes de se préoccuper de l'avenir de leur territoire sur le long terme. L'agenda 21 (plan d'action pour le 21<sup>e</sup> siècle) est un outil international qui permet de mettre en œuvre des actions touchant aussi bien les dimensions sociales, économiques et environnementales. Nous souhaitons nous engager dans cette démarche, comme l'ont déjà fait les communes voisines. Nous ne partons pas de zéro car nous pourrions nous appuyer sur l'agenda 21 porté par le Pays Voironnais et consultable sur son site "www.paysvoironnais.com".

• Faciliter et sécuriser les déplacements est une de nos priorités. Nous souhaitons réaménager, voire rouvrir les chemins de promenades. Ces cheminements piétons permettront de relier les quartiers entre eux mais également de redécouvrir nos paysages et l'histoire de la commune. Un maillage des cheminements existants avec ceux des communes limitrophes est aussi en projet. Un groupe de travail au sein de la Commission réfléchit à cette question.

• Nous souhaitons mettre en place des jardins familiaux ou partagés. Ce travail se fait en collaboration avec le comité consultatif Saint-Jean Solidaire.

*Pour réaliser, améliorer et enrichir ces projets, tous les saint-jeannais sont invités à apporter leur concours, leurs connaissances et leur énergie.*

*Toutes les suggestions seront examinées et prises en considération (ce qui ne signifie pas qu'elles seront toutes retenues et réalisées...).*

*N'hésitez pas à contacter notre Commission via la Mairie ou par mél : [com.environnement@st-jean-de-moirans.fr](mailto:com.environnement@st-jean-de-moirans.fr)*

## Date à noter

Nous travaillons sur plusieurs animations qui se tiendront durant une semaine de l'environnement, du 7 au 12 avril 2015, en collaboration avec les écoles et les associations et, sans doute, avec des communes voisines.



# En direct du Pays Voironnais

*Un Pays Voironnais sous le signe des économies ou comment gagner en efficacité pour faire autant, et même plus, avec moins de moyens.*

**L**e programme national d'économies se répercute désormais sur les collectivités locales à tous les niveaux.

L'origine n'en est pas nouvelle et remonte à plusieurs années, mais aujourd'hui les engagements se durcissent et impactent toute la chaîne des institutions publiques (les privés payent également largement leur tribut !...).

Le Pays Voironnais travaille cependant pour conserver un fonctionnement ambitieux à travers une politique d'aides en direction de l'économie locale et des trente-quatre communes du territoire.

Une piste actuelle est la mutualisation des services avec pour objectif, faire mieux pour moins cher.

L'autre piste, qui n'est pas une piste mais une volonté politique pérenne, est de continuer à accueillir et soutenir les entreprises garantes, à terme, de la bonne santé économique de notre communauté.

■ Le Pays Voironnais s'inscrit également dans la grande réflexion de la réorganisation territoriale.

Nous ne savons pas encore dans le détail comment se restructureront les régions et les institutions départementales, ni comment les compétences et fonctions seront redistribuées.

Dans ce schéma, le Pays Voironnais veut exister et garder une identité propre et forte et se prépare à démontrer sa capacité d'assumer toutes les fonctionnalités de son territoire.

Cependant, nous ne pouvons ignorer ce qui fait aujourd'hui la vie quotidienne de la population, à savoir la grande problématique des échanges travail/domicile et des transports associés. Ce sujet fait partie des grandes préoccupations des différents territoires du département. Quels transports ? Quels tarifs ? Quelles conséquences sur le logement... Ainsi on peut voir apparaître dans ces préoccupations jusqu'aux impératifs qui s'imposent aux communes et donc à Saint-Jean-de-Moirans.

■ Conscients de l'attente des populations et du fait qu'une part importante de l'activité économique est liée aux transmissions informatisées via internet, le Pays Voironnais et le département relancent le plan "Fibre optique".

Obtenir 100 % de couverture des particuliers en liaisons rapides, tel est l'objectif. Des solutions techniques nouvelles apparaissent et les calendriers de mise en place se dessinent.

Depuis des années, Saint-Jean-de-Moirans est

entouré de fibres optiques à très haut débit mais nulle n'est distribuée au sein de la commune. Nous espérons bien corriger cette lacune préjudiciable au confort des saint-jeannais et à l'économie locale.

■ Saint-Jean-de-Moirans a deux conseillers actifs au Conseil Communautaire du Pays Voironnais : Noëlle Perrin et Michel Rostaing-Puissant. Ce dernier, conseiller délégué à l'économie, couvre plus particulièrement les activités artisanales et commerciales de proximité sur l'ensemble du territoire.

La commune de Saint-Jean-de-Moirans a aussi des représentants dans toutes les commissions du Pays Voironnais, mettant ainsi en place un haut niveau d'échanges entre les institutions communautaires et la commune.

Ils représentent également l'intercommunalité dans un grand nombre d'instances du département.

Durant les six premiers mois, nous avons ainsi participé à plus de cent réunions pour assurer une grande contribution à la vie politique de notre région et pour porter également nos intérêts et notre vision du mieux vivre ensemble au-delà de nos frontières communales.

## 13 membres du Conseil Municipal vous représentent au Pays Voironnais

### Conseillers communautaires

- **Conseiller communautaire délégué à l'économie**  
Michel Rostaing-Puissant
- **Conseillère communautaire**  
Noëlle Perrin
- **Conseil communautaire privé**  
Laurence Béthune, Michel Rostaing-Puissant, Noëlle Perrin

### Membres des Commissions du Pays Voironnais

- **Développement éco, emploi et formation**  
Michel Delmas, Noëlle Perrin
- **Aménagement du territoire, urbanisme et logement**  
Philippe Noé, Michel Paquier
- **Organisation de la mobilité**  
François Pernoud, Eric Ponti
- **Culture, patrimoine culturel et équipements sportifs**  
Alain Auria, Christèle Berger
- **Protection de l'environnement**  
Vincent Gensburger, Brigitte Zwiryk
- **Ressources, moyens, pilotage**  
Laurence Béthune, Michel Rostaing-Puissant

### Diverses représentations

- **Commission locale d'évaluation des charges transférées**  
Michel Rostaing-Puissant, Noëlle Perrin
- **Comité de pilotage du programme LEADER**  
Vincent Gensburger
- **Comité de pilotage agriculture, forêt et alimentation**  
Vincent Gensburger
- **Programme local de l'habitat**  
Didier Kioulou
- **Accessibilité**  
Alain Auria, Didier Kioulou
- **Economie solidaire et sociale**  
Noëlle Perrin, Michel Delmas
- **Commission intercommunale d'action sociale**  
Laurence Béthune

## Composition du Conseil Municipal



**Laurence Béthune**  
Maire

52 ans  
Professeur des écoles –  
Maître Formateur  
Les Nugues



**Michel Delmas**  
1<sup>er</sup> adjoint chargé  
des finances

61 ans  
Professeur de lycée  
Monteuil



**Patricia Rouveyre**  
2<sup>e</sup> adjointe chargée de  
l'enfance et de l'éducation

57 ans  
Gestionnaire de collège  
Les Cornelles



**Alain Auria**  
3<sup>e</sup> adjoint chargé  
du vivre ensemble  
et de la vie associative

63 ans  
Retraité de l'industrie  
La Gardine



**Sandrine Moncho**  
4<sup>e</sup> adjointe chargée  
de la communication

44 ans  
Avocate  
Les Cordeliers



**François Pernoud**  
5<sup>e</sup> adjoint chargé  
des travaux, de l'urbanisme  
et de l'environnement

57 ans  
Moniteur d'auto-école  
Le Janin



**Brigitte Zwiryk**  
Conseillère municipale

55 ans  
Factrice  
Cote du Marché  
aux Cerises



**Philippe Noé**  
Conseiller municipal

55 ans  
Ingénieur  
La Gardine



**Françoise Rey**  
Conseillère municipale

53 ans  
Ingénieure en informatique  
La Manche



**Vincent Gensburger**  
Conseiller délégué  
à l'environnement  
et aux travaux

60 ans  
Retraité de l'ONF  
Les Cordeliers



**Dominique Gille**  
Conseillère municipale

63 ans  
Retraîtée de l'enseignement  
Centre village



**Michel Paquier**  
Conseiller municipal

51 ans  
Professeur  
Les Cornelles

## Composition des Commissions municipales

### Scolaire et petite enfance

- Laurence BETHUNE, *Présidente*
- Patricia ROUVEYRE, *Vice-présidente*
- Nathalie AGERON
- Michel PAQUIER
- Dominique GILLE
- Françoise REY
- Marie-Cécile MARILLAT

### Urbanisme

- Laurence BETHUNE, *Présidente*
- François PERNOUD, *Vice-président*
- Michel DELMAS
- Nathalie AGERON
- Philippe NOÉ
- Michel ROSTAING-PUISSANT
- Dominique GARCIN

### Finances

- Laurence BETHUNE, *Présidente*
- Michel DELMAS, *Vice-président*
- Michel ROSTAING-PUISSANT
- Françoise REY
- Noëlle PERRIN
- Marie-Cécile MARILLAT

### Communication

- Laurence BETHUNE, *Présidente*
- Sandrine MONCHO, *Vice-présidente*
- François PERNOUD
- Michel PAQUIER
- Alain AURIA
- Eric PONTI
- Priscille SANTIAGO

### Travaux, bâtiments et patrimoine

- Laurence BETHUNE, *Présidente*
- François PERNOUD, *Vice-président*
- Vincent GENSBURGER
- Brigitte ZWIRYK
- Noëlle PERRIN
- Dominique GARCIN

### Vivre ensemble

- Laurence BETHUNE, *Présidente*
- Alain AURIA, *Vice-président*
- Philippe NOÉ
- Françoise REY
- Michel PAQUIER
- Sandrine MONCHO
- Priscille SANTIAGO





**Christèle Berger**  
Conseillère municipale

47 ans  
Assistante de  
direction générale  
Centre village



**Didier Kioulou**  
Conseiller délégué  
au CCAS et à l'animation  
culturelle

56 ans  
Retraité de  
l'enseignement  
Le Janin / le Delard



**Nathalie Ageron**  
Conseillère municipale

49 ans  
Chargée de mission  
Le Janin



**Michel Rostaing-Puissant**  
Conseiller municipal  
& conseiller communautaire  
délégué

63 ans  
Ingénieur  
Les Marques



**Noëlle Perrin**  
Conseillère municipale  
& conseillère communautaire

72 ans  
Assistante achats retraitée  
Monteuil



**Eric Ponti**  
Conseiller délégué à la vie  
sportive et associative

42 ans  
Chef de projet  
informatique  
Les Eymins

## Opposition



**Marie-Cécile Marillat**  
Conseillère municipale

57 ans  
Responsable portefeuille  
clients en cabinet  
d'expertise comptable  
Les Nugues



**Priscille Santiago**  
Conseillère municipale

34 ans  
Graphiste indépendante  
Le Janin



**Dominique Garcin**  
Conseiller municipal

42 ans  
Métallier  
Le Saix



**Magali Rieubon**  
Conseillère municipale

40 ans  
Infirmière  
Le Gayot



**Serge Buisson**  
Conseiller municipal

63 ans  
Banquier retraité  
Les Eymins

## Vie économique et intercommunalité

- Laurence BETHUNE, *Présidente*
- Michel ROSTAING-PUISSANT, *Vice-président*
- Christèle BERGER
- Philippe NOE
- Michel DELMAS
- Noëlle PERRIN
- Serge BUISSON

## Agriculture, environnement et Agenda 21

- Laurence BETHUNE, *Présidente*
- Vincent GENSBURGER, *Vice-président*
- Noëlle PERRIN
- François PERNOUD
- Brigitte ZWIRYK
- Michel ROSTAING-PUISSANT
- Nathalie AGERON
- Dominique GARCIN
- Serge BUISSON

## Fêtes et animations

- Laurence BETHUNE, *Présidente*
- Eric PONTI, *Vice-président*
- Dominique GILLE
- Didier KIOULOU
- Christèle BERGER
- Françoise REY
- Brigitte ZWIRYK
- Alain AURIA
- Priscille SANTIAGO
- Magali RIEUBON

## CCAS

- Laurence BETHUNE, *Présidente*
- Didier KIOULOU, *Vice-président*
- Alain AURIA
- Adrienne AVIGNON-VEYRON
- Béatrice ROSTAING-PUISSANT
- Claude CHATEL
- Françoise DAMIEUX
- Vincent GENSBURGER
- Dominique GILLE
- Françoise JAMBON
- Claire MARIJON
- Marie-Cécile MARILLAT
- Françoise REY
- Magali RIEUBON
- Audrey VEYRON
- Brigitte ZWIRYK

# Questionnaire commun

Chaque nouveau numéro du "Petit Journal Saint-Jeannais" sera l'occasion de faire plus ample connaissance avec des élus, agents municipaux ou habitants. Pour cela, nous avons choisi de faire un questionnaire commun dont certaines questions sont directement issues du célèbre questionnaire de Bernard Pivot.



De gauche à droite : Michel Paquier (MP), Françoise Rey (FR) et Gérard Feugier (GF)

## Présentez vous en trois lignes maximum :

**Françoise Rey** (Conseillère municipale)  
"J'ai 53 ans et quatre grands enfants. J'habite à Saint-Jean depuis 20 ans et je travaille à Echirolles dans l'informatique".

**Michel Paquier** (Conseiller municipal)  
"Je suis âgé de 51 ans. Guitariste, je suis également amateur de science-fiction, de lecture et de ballades en montagne".

**Gérard Feugier** (Retraité)  
Ce passionné de sport est à présent un heureux retraité après 24 années passées au service de la population à la Mairie de Saint-Jean.

## Si vous étiez un animal ?

**FR** : Une fourmi  
**MP** : Un chat  
**GF** : Un cheval

## Proverbe que vous aimez ?

**FR** : Aide toi, le ciel t'aidera  
**MP** : Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras  
**GF** : Ne compte pas sur les autres

## Le premier mot qui vous vient à l'esprit commençant par la lettre H ?

**FR** : Honnête  
**MP** : Humour  
**GF** : Honneur

## La qualité que vous détestez ?

**FR** : La rigueur quand elle est poussée à l'extrême  
**MP** : L'ambition  
**GF** : L'intelligence

## Le défaut que vous préférez ?

**FR** : La gourmandise  
**MP** : La gourmandise  
**GF** : Faire la fête

## Quel est votre film préféré ?

**FR** : La vie est belle  
**MP** : Avatar  
**GF** : La Vache et le Prisonnier

## Le mot que vous détestez ?

**FR** : Tant pis  
**MP** : Régime  
**GF** : Demain

## Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?

**FR** : Equarisseur  
**MP** : Huissier de justice  
**GF** : Mineur

## Si le buste de Marianne pouvait être un homme ou une autre femme, qui choisiriez vous ?

**FR** : Brigitte Bardot (parce que ce n'est pas la peine de changer si souvent)  
**MP** : Alice Taglioni  
**GF** : Romy Schneider

## Quelle est votre drogue favorite ?

**FR** : Le chocolat  
**MP** : Les séries télé  
**GF** : Le chocolat

## Quel est l'événement qui vous a le plus marqué ces dix dernières années ?

**FR** : L'élection d'Obama  
**MP** : La victoire d'Obama  
**GF** : Le record du monde de saut à la perche de Lavillenie

## Votre pire cauchemar ?

**FR** : Mes enfants accidentés  
**MP** : Huntington avait raison !  
**GF** : Ne pas pouvoir trouver la porte de sortie de ma chambre

## Vous avez une heure à perdre, que faites-vous ?

**FR** : Je lis  
**MP** : Je lis  
**GF** : Ordinateur

## Votre chanteur ou chanteuse préféré(e) ?

**FR** : Michel Fugain  
**MP** : Renaud  
**GF** : Jean Ferrat

## Votre juron favori ?

**FR** : Le mot de Cambronne  
**MP** : Nom de Dieu !  
**GF** : Bon Dieu

## Quel est votre acteur ou actrice préféré(e) ?

**FR** : Aucun  
**MP** : Sophie Marceau  
**GF** : Romy Schneider

## Vous avez une baguette magique, que faites-vous ?

**FR** : Pour commencer, je mets fin à l'obsolescence programmée  
**MP** : Je diminue les inégalités sociales  
**GF** : Je construis un stade

## Si vous étiez un vêtement ?

**FR** : Un grand manteau en laine douce  
**MP** : Un manteau en cuir  
**GF** : Un survêtement

## Quel est votre plat ou dessert préféré ?

**FR** : Le couscous  
**MP** : La Pavlova  
**GF** : Le succès au chocolat

## A vous le mot de la fin !

**FR** : A bientôt  
**MP** : Banquet !  
**GF** : Liberté



# Le Karaté-Club a 25 ans !

*En 2014, le club a fêté ses 25 ans d'existence.*

*Cet anniversaire est l'occasion de revenir sur l'histoire de ce club.*

**E**n mars 1989 : une nouvelle section sportive s'ouvre aux saint-jeannais, au sein de la MPT : le karaté.

Encouragé par Robert Veyret, maire de Saint-Jean, et Christian Caracausi, Gérard Albin prend en main cette activité. Tous les mercredis après-midi, les enfants du village se retrouvent sur le tatami.

Très vite le succès est au rendez-vous et les participants sont de plus en plus nombreux. L'effectif grimpe à 53 enfants, Gérard ouvre d'autres créneaux et demande l'encadrement d'un instructeur complémentaire. Les cours sont donnés les lundis et jeudis.

**1992** : Création d'une association indépendante,

avec un bureau, des statuts et l'affiliation à la Fédération Française de Karaté : le Karaté Club MPT de Saint-Jean-de-Moirans.

Les enfants participent rapidement aux championnats... et chaque année les karatékas du club obtiennent des podiums : en compétitions départementale, régionale, interrégionale ainsi qu'en championnat de France (3 podiums).

De nombreuses ceintures noires de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> Dan sont formées.

Au niveau des manifestations, le club organise, avec l'aide des parents bénévoles, plusieurs repas dansants regroupant plus de 250 personnes, des théés dansants, des loteries, des rencontres

interclubs enfants et adultes, des stages d'arbitrage départemental et régional.

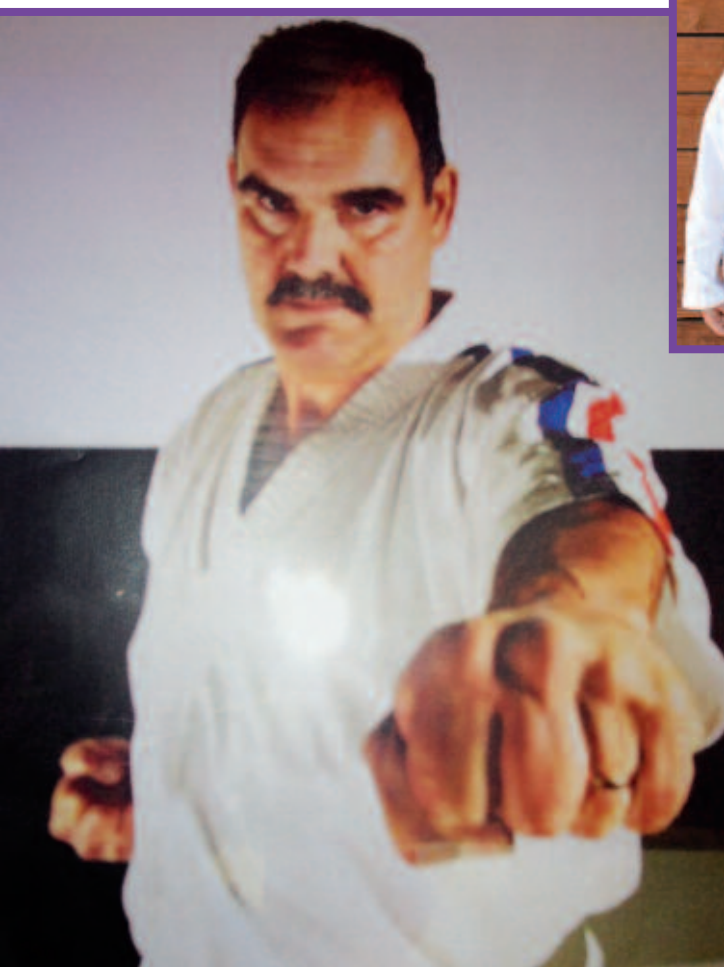
**2000** : Création de la section "baby karaté", l'un des premières en Isère.

**2014** : Cette année le club fête ses 25 ans d'existence. Il s'est engagé au sein de la vie du village dans le cadre des nouvelles activités périscolaires (NAP) auxquelles Gérard s'est porté volontaire. Mis à l'honneur lors de la soirée des récompenses sportives de la municipalité, une démonstration a été faite par des jeunes karatékas, en présence de M. Gandelli, responsable technique des entraînements régionaux.

Rendez-vous est pris pour les 50 ans du club !



← Alaïs Brun 4<sup>e</sup> et Damien Renard 3<sup>e</sup> au championnat départemental le 26 octobre 2014



Chloé Lopez, vice-championne départementale le 26 octobre 2014 →

← Gérard, 4<sup>e</sup> Dan professeur, médaillé "Jeunesse et sport"



# La Colombinière, sauvée de la destruction par ses propriétaires actuels

*Monsieur et Madame Ranninger ont bien voulu nous faire découvrir la maison forte de la Colombinière qu'ils ont acquise en décembre 1975. Avant même d'en être propriétaires, apprenant qu'elle devait être vendue à un promoteur qui voulait la raser, ils ont œuvré pour son classement en monument historique, obtenu par arrêté du 27 décembre 1974, permettant ainsi le maintien de ce bâtiment chargé d'histoire.*

Située sur la colline de la Colombinière, la maison s'ouvre sur un parc arboré de 15 000 m<sup>2</sup>, entouré d'un mur d'enceinte datant de 1700, et profite d'une vue superbe sur Grenoble et sa vallée.

S'il est difficile d'en dater la construction, on sait qu'elle appartenait à l'ancien mandement de Moirans, qui regroupait les territoires actuels de Saint-Jean de Moirans, Moirans et Vourey. Les historiens, au vu de son style, la pensent construite entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle.

Elle appartenait au Seigneur du Fay (famille de Sautereau) qui la vendit à Antoine Pâris, notaire à Saint-Cassien (ancêtre des frères Pâris qui ont considérablement marqué la ville de Moirans) en 1600. Le domaine faisait alors 44 hectares.

Antoine Pâris va ensuite la léguer à son fils Jonas, qui va la vendre à François de Bonne, duc puis connétable de Lesdiguières, au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Celui-ci l'acquiert pour la donner à Marie Vignon, "la Dame de Moirans" qui sera sa maîtresse avant d'en devenir l'épouse à la mort de sa première femme. Marie Vignon séjournera régulièrement à la Colombinière, où elle organisera de grandes réceptions.

En 1626, Marie Vignon (ou sa fille, selon les sources) vend la Colombinière au Seigneur Louis du Faure qui sera appelé le

Seigneur de la Colombinière. Le domaine sera alors loué à une succession de fermiers dont le dernier sera Louis Chatel. Les terres étaient essentiellement plantées en vignes (blanc, serine et baco).

*Merci à l'association "Moirans Tout Temps" qui nous a autorisés à reprendre les éléments historiques qu'ils avaient réunis sur la Colombinière dans leur revue "Le Renouillard".*



Louis du Faure légua la Colombinière à son fils Pierre, qui va la vendre à Joseph de Moyriat, qui va lui-même la céder, en 1682, aux religieuses de Sainte Ursule de Moirans. Celles-ci vont adapter la bâtisse, en y créant des cellules et une chapelle, avant d'y résider à compter de 1701. Elles y vivront paisiblement jusqu'à la révolution, après laquelle elles seront spoliées et chassées, le domaine étant alors morcelé et vendu comme biens nationaux à différents acquéreurs.

Des fermiers ont encore pu louer les terres dont les Giraud Billoud, de Saint-Jean, dont le père, Jean-Pierre mourra d'une attaque cérébrale en apprenant que la Colombinière, qu'il devait acheter, avait été cédée à un de ses voisins, Henri Donier. La fille de ce dernier, Noémie, épousera Prosper Perret, pharmacien de Moirans, héritera du domaine et le transmettra à Elisabeth Perret, infirmière bénévole de Saint-Jean. M<sup>lle</sup> Perret, sans descendance, cédera le domaine au laboratoire Berthier qui envisagera d'y installer







son activité, ce qu'autorisera le Conseil Municipal de Saint-Jean en 1970, avant que ne soit découvert un problème d'eau trop chargée en débris alluvionnaires difficiles à éliminer. Un compromis de vente à un promoteur souhaitant détruire la bâtisse sera alors signé.

C'est à ce moment là que le couple Ranninger découvre la Colombinière. Le couple ne parvient pas à convaincre le vendeur de leur céder le domaine, mais ils entreprennent alors de nombreuses démarches pour protéger le bâtiment et obtenir son classement en bâtiment historique, avant de

finalement pouvoir l'acheter en décembre 1975, suite à la reprise du laboratoire, en faillite, par un grand groupe.

Le bâtiment, très dégradé par le temps et divers actes de vandalisme, a alors été restauré, au prix d'un travail acharné de ses acquéreurs. Une restauration très respectueuse du caractère de la maison et de son passé. Tant les abords, qui témoignent de l'amour des fleurs de la résidente, que la maison sont redevenus accueillants.

M. et Mme Ranninger en sont aujourd'hui encore les heureux propriétaires. Mais en sont-ils les seuls occupants ? N'y ressent-on pas, parfois, la présence des personnages historiques qui s'y sont installés avant eux...

### Appel

*N'hésitez pas à nous faire connaître les joyaux de notre village, parfois cachés, pour que nous puissions faire un article dans le "Petit Journal Saint-Jeannais".*

*Contactez la Commission communication via la Mairie ou par mél : [com.communication@st-jean-de-moirans.fr](mailto:com.communication@st-jean-de-moirans.fr)*

### Merci !

À Jeanine et à Julius Ranninger qui ont accepté que les saint-jeannais découvrent le parc et ses arbres lors de la Journée de l'environnement. Ils ont également invité l'équipe municipale à une visite de la maison.

Nous profitons de cette publication pour les en remercier.

Merci également de ce que vous avez fait et faites encore pour préserver la Colombinière, et par cela, le patrimoine de la commune qui nous est cher.



# Le Conseil de Village, c'est parti !

La volonté affichée des nouveaux élus de Saint-Jean-de-Moirans - faire vivre la démocratie participative dans le village - s'est traduite par la création d'un Conseil de Village libre et indépendant.

Celui-ci a été validé par le Conseil Municipal qui a accepté que cette assemblée, sans élu, bénéficie d'une écoute privilégiée lors des Conseils Municipaux et tout au long de sa mandature.

Gérald Gomez, premier président, nommé par la municipalité pour une période de deux ans, a eu la grande satisfaction de compter plus de cinquante participants lors de la première réunion.

Après un bref mot de bienvenue pour introduire la réunion, je me suis retirée afin de permettre un débat indépendant.

La salle s'est exprimée de manière ouverte sur les réflexions à mener : installation de nouveaux commerces, qualité de vie dans les hameaux périphériques, solidarité intergénérationnelle...

La place du village et ses alentours feront l'objet d'une réflexion, tant le Conseil de Village est désireux de voir revivre cet espace.

Un bureau de six personnes est d'ores et déjà constitué, plusieurs référents de quartiers se sont proposés. Nul doute que cette nouvelle instance devra faire l'objet d'une attention particulière de

tous ceux qui veulent faire revivre le village, mais aussi de ceux qui sont à la recherche de nouveaux moyens de redynamiser la démocratie locale.

**Laurence BÉTHUNE**



Le Conseil de Village est aujourd'hui animé par un bureau élargi et motivé, garant d'une réelle ouverture.

Ce Conseil citoyen s'engage à la plus grande indépendance politique et s'est insurgé contre les déclarations de l'opposition.

Il sera un creuset d'initiatives et le reflet des idées des saint-jeannais. Le bureau sera le relais des idées de l'assemblée. Il peut et doit se projeter librement pour le développement harmonieux de notre village à tous points de vue : urbanistique, économique, écologique, citoyen, solidaire...



Le Conseil aura une vision plus lointaine (2030) et ouvrira la voie à des idées et des initiatives nouvelles.

Notre dernière rencontre avec le Maire du Fontanil nous a confortés dans cette option car des choix ambitieux nécessitent, selon lui, un long cheminement.

Le Conseil de Village peut rêver d'une commune

piétonne, d'une évolution du centre bourg avec des commerces variés (épicerie, boucherie, presse, fleuriste, salon de thé et restaurants...), d'animations rythmant les saisons, de services nouveaux (cabinet médical, médiathèque, locaux associatifs)...

Nos premières propositions se placent aujourd'hui sur le thème de la solidarité avec une première par la mise en place rapide d'un "autopouce" local qui permettra à ceux qui en ont besoin d'être "véhiculés" à partir de points de rendez-vous à définir.

Très rapidement aussi, nous suggérons la mise en place d'une permanence Développement Durable animée bénévolement par des acteurs saint-jeannais afin de conseiller au mieux tous ceux qui se posent des questions sur les investissements nécessaires pour consommer moins.

**Gérald GOMEZ**

## LES QUATRE COMMISSIONS

*(vous inscrire auprès de chaque responsable)*

### 1 • Voiries et chemins municipaux

La commission aura en charge de réfléchir à tous les nouveaux moyens de communication pour faire de Saint-Jean un village agréable à vivre. Un premier objectif consiste à imaginer des "balades saint-jeannaises" et des parcours découverte et santé dans et autour de Saint-Jean-de-Moirans. Seront aussi abordés les futures voiries et espaces communs.

**Contact : Gilles Carle**  
moebius.carles@gmail.com

### 2 • Lieux de vie et leur gestion

Répertoire des locaux libres ou à créer répartis sur l'ensemble de la commune pour développer différentes activités.

**Contact : Claude Banos**  
banos.claude@wanadoo.fr

### 3 • Animations et activités

Répertorier les animations passées et actuelles, proposer un planning qui rythme l'année, créer de nouvelles animations avec l'ouverture de celles-ci aux quartiers périphériques, s'ouvrir aux artisans et entrepreneurs locaux. Création d'un atelier solidaire.

**Contact : Gérald Gomez**  
gomez-gerald@orange.fr

### 4 • Solidarités

L'objectif de cette commission passe par la mise en avant de toutes les initiatives permettant l'ouverture aux autres. Les deux premières consistent en la mise en place d'un covoiturage à partir de différents lieux de rendez-vous ouverts aux saint-jeannais qui s'inscriront en Mairie et d'un "troc saint-jeannais" par le biais d'une association à créer.

**Contact : Françoise Myon**  
jeffran.myon@wanadoo.fr

Prochaine réunion  
du Conseil de Village

**Jeudi 5 février à 20 h**

**Salle Honoré Berland**



# Majorité

## Neuf mois de mandat pour gérer l'urgence

"Depuis 9 mois, rien ne se voit" nous disent quelques saint-jeannais. Et pourtant beaucoup de choses se font. Pourquoi ce sentiment d'immobilisme ?

Les deux dernières années du mandat de l'équipe municipale sortante ont été marquées par une frénésie d'investissements : gymnase, place, école... Une politique de construction qui s'est faite au détriment d'autres dépenses et investissements moins visibles, dont les conséquences se font maintenant sentir.

## Des dépenses de fonctionnement qui explosent

Les nouveaux équipements génèrent automatiquement des coûts de fonctionnement supplémentaires : chauffage et électricité, entretien, contrats de maintenance...

En outre, sous prétexte d'économies, l'entretien des bâtiments et équipements existants a été négligé. Cela se traduit maintenant par une remise en état indispensable, devenue plus onéreuse : éclairage de l'école inadapté et dangereux, chauffage des bâtiments publics énergivore, voiries dégradées, collecte des eaux pluviales défectueuse, état déplorable du cimetière...

## Des dépenses d'investissement accaparées par les mises aux normes obligatoires

En 2011, la commission départementale de sécurité avait émis un avis défavorable à l'ouverture au public du Centre socio-culturel. Les travaux de mise en conformité n'ayant pas été réalisés depuis, nous avons dû les programmer en priorité pour assurer la sécurité des usagers.

L'accessibilité des bâtiments publics ayant été négligée, nous devons programmer des travaux d'aménagement nécessaires pour l'accès des personnes handicapées : Centre socio-culturel, salle du conseil et des mariages de la mairie, école, MPT...

## Malgré tout, nous avançons !

La reconstruction du pont de la Morge, très vétuste, est lancée : études en cours et travaux programmés pour l'été 2015.

Nous avons remplacé la chaudière de la MPT, installé un préau à l'école publique. Des négociations sont en cours avec les concepteurs de la place pour mettre en œuvre des solutions en vue de résoudre les problèmes d'usage et de sécurité.

Nous avons obtenu la remise en place d'une ligne de transport à la demande.

Nous travaillons également sur de nombreux projets en relation avec notre programme : Mieux Vivre Saint-Jean.

# Opposition

## Révision du PLU

Madame le Maire, lors du Conseil Municipal du 18 novembre, a présenté la délibération de révision du PLU de St-Jean. Rappelons que le dernier est récent puisqu'il a été approuvé en novembre 2013. Celui-ci, conçu de façon réglementaire au regard des préconisations du SCOT de l'agglomération grenobloise et du Schéma de secteur du Pays Voironnais, a reçu toutes les validations de ces autorités et surtout l'approbation de la Direction Départementale du Territoire qui a fixé de nombreuses règles.

Faire des modifications au PLU peut éventuellement se concevoir. Refaire le PLU semble être du gaspillage d'argent public quand on sait que le budget de cette révision, si elle est acceptée par les autorités de tutelle, pourrait s'élever à 80 000 € voire 100 000 € comme l'a indiqué M. le 1<sup>er</sup> adjoint.

De plus, les marges de manœuvre des municipalités sont extrêmement étroites au vu des règles imposées par les autorités. Il convient donc de s'assurer que les modifications envisagées par la majorité municipale, comme la densification du centre village par exemple, seront autorisées avant toute révision coûteuse.

Les conseillers municipaux d'opposition ont voté contre et/ou se sont abstenus.

## Création d'un droit de place pour les commerçants du marché

Lors du Conseil Municipal du 16 septembre, Mme le Maire a rappelé que plusieurs demandes ont été faites quant à la vente de restauration rapide et a décidé d'instaurer un droit de place sur la commune afin de réglementer l'occupation du domaine public par ce type de commerçant, y compris les commerçants ambulants qui s'installent sur la commune lors du marché.

Nous regrettons que ce tarif soit peu différencié : quelque soit l'activité, il est identique pour le marchand qui reste juste la matinée, et dont la balance consomme peu, et pour le camion pizza qui fait marcher son four de 16 h à 22 h. Le service à la personne qu'est la vente de produits alimentaires de première nécessité pour les habitants sans véhicule n'est donc pas reconnu à sa juste valeur.

De plus, passer de la gratuité consentie depuis de nombreuses années, à un tarif applicable immédiatement et sans ménagement ne nous semble pas consensuel. Rappelons que ces marchands fidèles animent le marché depuis des années.

Pensant qu'il aurait été plus juste de mettre en place une grille de tarif différente et plus légère pour le marché, redoutant que le prix de l'emplacement ne soit un obstacle pour que les marchands restent, les conseillers municipaux d'opposition se sont abstenus lors du vote.

# Les fêtes et animations à Saint-Jean de Moirans...



... C'est un peu de travail...



... De la sueur...



... De la musique...



... Des chorégraphies endiablées...



... De l'engagement...



La course de l'espoir

A	11h00	→	136 km 800m
A	12h00	→	337 km 600m
A	13h00	→	457 km 800m
A	14h00	→	530 km 400m
A	15h00	→	568 km 500m
A	16h00	→	636 km 800m
A	17h00	→	933 km 400m
	17h30		979 km 300m
Merci!			1009 km!

... Des défis...



... Pour porter toujours plus haut...



... La flamme de l'espoir...





... C'est aussi de l'art  
et de la culture ...



... Dans le respect  
de nos traditions et  
de notre patrimoine...





Tout cela pour que nous puissions partager d'agréables moments ensemble !



Si vous souhaitez participer à la vie du village au gré de vos disponibilités, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Commission fêtes et animations soit à l'accueil de la Mairie, soit en envoyant un courriel à : [com.animation@st-jean-de-moirans.fr](mailto:com.animation@st-jean-de-moirans.fr)

# La photo-mystère

Cette photo a été prise sur Saint-Jean-de-Moirans.  
Saurez-vous retrouver à quel endroit ?



Le premier d'entre vous qui donnera la bonne réponse  
recevra un cadeau qui lui sera remis en mairie.

Faites vos propositions par mail à l'adresse suivante :  
[com.communication@st-jean-de-moirans.fr](mailto:com.communication@st-jean-de-moirans.fr)

**Attention : les réponses doivent être envoyées  
APRÈS le 6 février midi.**

*Toutes les réponses qui seront proposées avant  
ne seront pas prises en compte.*

***Soyez le plus rapide !***

**Mairie**

Place du Champ de Mars ■ 38430 Saint-Jean-de-Moirans

Tél : 04 76 35 32 57 ■ Fax : 04 76 35 65 70

Mél : [mairie@st-jean-de-moirans.fr](mailto:mairie@st-jean-de-moirans.fr)

[www.st-jean-de-moirans.fr](http://www.st-jean-de-moirans.fr)